



Reflets d'Amédée

Le journal des habitants des quartiers Est de Bourg-en-Bresse

صحيفة لسكان شرق بورغ إن بريس

Bourg-en-Bresse doğu mahallerin sakinlerinin gazete

www.amedeemercier.centres-sociaux.fr

DESSIN



Dans ce numéro :

- CESAME devient postière et gère la pénurie
- Des habitants en prise avec les administrations.
- Un projet non financé par la politique de la Ville.

ACTU CESAME

LA PENURIE GEREE PAR LES HABITANTS

Dans notre revue N° 26, nous vous faisons part du souhait de la poste de ne pas maintenir en l'état ses services. Une pétition « sauvons la poste » a été signée par plus de 600 personnes. Des réunions d'échanges, avec le collectif habitants, l'association CESAME, la ville de Bourg-en-Bresse et la poste ont été organisées. Un accord qui devrait répondre en partie aux besoins des habitants a été trouvé. Le service postal actuel

blic de 20 h par semaine est envisageable. L'association Césame deviendrait employeur du nouvel agent postal. Une responsabilité que le conseil

mettre cette complémentarité. C'est dans cet esprit qu'a été réfléchi, par le groupe, la proposition d'aménagement. Dans un souci d'offrir le meilleur service aux habitants quant aux plages d'ouverture à mettre en place, en tenant compte des contraintes qui nous lient avec la ville, nous avons organisé une enquête sur les souhaits des usagers. A partir du résultat de l'enquête nous fixerons les jours et les heures d'ouverture.

BUREAU PIONNIER



deviendra « une agence postale communale » et grâce à un effort financier de la ville en complément de la dotation de la poste, une ouverture au pu-

d'administration veut bien assumer estimant que cette mission postale peut être complémentaire à son projet social. Nous espérons que l'organisation de l'espace accueil pourra per-

Cette agence postale communale devrait ouvrir mi-septembre 2016.

Le comité de rédaction

Casse-Noisette

Le mercredi 27 Janvier, nous sommes une douzaine de personnes à partir à Equinox pour voir le spectacle Casse-Noisette. C'est la compagnie prestigieuse de l'Opéra national de Russie qui nous présente ce chef d'œuvre de Tchaïkovsky. L'orchestre, en bas de la scène, nous enchante de sa musique, et les décors somptueux sont d'une beauté fantastique : un régal pour les yeux ! Dans l'histoire du conte d'Hoffman, la jeune Marie re-

çoit en cadeau de Noël un casse-noisette en forme de petit bonhomme.



Après de nombreuses péripéties, Casse-Noisette se métamorphose en

un prince charmant, et l'innocente petite fille en princesse. Nous revivons la magie de nos rêves d'enfants. Nous sommes plongés dans un magnifique conte de fées tant par les couleurs, les lumières, les costumes, les mélodies... Nous avons vécu un moment inoubliable : beaucoup de beauté dans un monde parfois un peu triste !

Chantal NECTOUX

Les artistes peintres ont exposé

Depuis plusieurs années, chaque mercredi matin (sauf vacances scolaires) le petit groupe de peintres amateurs se retrouve à l'atelier de l'Association CESAME au Centre Social.

Un grand moment de détente où les 120 minutes s'égrènent à une allure folle.

Souvent contents, parfois



un peu moins, selon l'inspiration du jour, nous travaillons assidûment sur notre œuvre, encadrés par Danielle, notre animatrice, qui nous apprend différentes techniques de l'aquarelle à l'acrylique en passant par le pastel.

Nous avons la chance de pouvoir nous adonner à notre passion au

Centre, dans notre quartier.

Deux vernissages ont déjà été organisés au Centre Social. Réussis ? oui vraiment ! Les invités ont été agréablement surpris et étonnés par notre travail et nous étions ravis de compter parmi nous des élus de la mairie.

Cette année nous avons eu le privilège d'exposer à H2M (espace exceptionnel dédié à l'art). L'installation s'est faite dans un stress total mais quel bonheur le soir du vernissage et les jours suivants de faire découvrir nos tableaux dans ce cadre.

Au fil des jours, les familles ainsi que les amis et le public ont répondu présents.



Nous tenons vraiment à remercier la Mairie, les élus, le service culturel et aussi Mohamed (qui a contribué à l'installation avec une patience à toute épreuve) et bien sûr le Centre Social et l'Association Césame qui nous ont permis une si belle expérience.

Monique NOVALIC



Dédale administratif

En cas de séparation à l'attention des femmes avec enfants. Pensez à faire une main courante au commissariat lorsque c'est vous qui quittez le domicile.

Allez à la maison de la justice et du droit afin de retirer puis remplir un document à envoyer au juge aux affaires familiales pour statuer sur la garde des enfants.

Prévenir la sécurité sociale et la caisse d'allocations familiales de votre changement de situation, voir de département et attendre ce jugement (qui peut prendre 6 mois)

Tous les mois, la CAF vous demandera un justificatif du jugement, que vous ne pouvez pas leur fournir, ne l'ayant pas.

La CAF vous renverra à la maison de la justice où la greffière se désespère de voir défiler tous les mois des personnes à qui elle ne peut rien fournir tant que le jugement n'est pas statué !

Cherchez l'erreur!!!!

En plus, il faut obligatoirement faire cette démarche CAF/ Maison de la justice sous peine de suspension des allocations familiales.

Une fois l'audition devant le juge, du père et de la mère, il faudra attendre encore 15 jours pour obtenir des mesures concernant les enfants.

Pour obtenir un logement :

Il faut remplir une demande, celle-ci fait l'objet d'un enregistrement départemental unique, auprès de tous les bailleurs sociaux pour un logement HLM

Attendre que celle-ci passe devant une commission qui se réunit 2 fois par mois.

Vous vous déplacez à l'agence et on vous demande de patienter.

Lassés d'attendre, vous prenez rendez-vous avec une conseillère au logement, au centre communal d'action sociale, qui vous aide à patienter...

Et toujours pas de réponse. Les jours deviennent des semaines, les semaines des mois.

Enfin, un appel téléphonique vous informe d'un REFUS, sans explications.. ni preuve écrite.

Que faut-il faire après 7 mois d'attente, sans aucune proposition, lorsqu'on est hébergé par sa famille ???

Toute personne résidant en France a droit à un logement décent et indépendant et ce droit est garanti par l'Etat, (article L115-3 du code de l'action sociale et des familles).

Pourquoi faut-il toujours se battre pour faire valoir ses droits de citoyens ?

J'espère que ces conseils vous seront utiles et vous aideront dans votre quotidien.

A quoi servent les lois si elles ne sont pas appliquées ?????!!

Dominique LEPETIT

Bricol Car... Un espoir éphémère

Une idée qui naît avec une dizaine d'habitants à l'automne 2015. L'équipe du Centre social organise une rencontre avec les personnes à l'origine de l'initiative. L'idée semble réaliste et peut répondre à deux objectifs :

- Aider les habitants ayant des revenus modestes à entretenir leur

véhicule en étant acteurs sur la maintenance

- Participer à l'amélioration environnementale par la récupération des matériaux issus de l'entretien.

Une demande de soutien financier, dans le cadre du Contrat de la Politique de la Ville a été faite auprès de Bourg-en-Bresse Agglomération qui a donné la réponse suivante : « l'instance plénière a décidé de ne pas financer votre action. »

Jean-Louis RENAUD

Vitor GONCALVES



Ne pas se tromper de coupable

Pendant des années, lorsque je travaillais dans le bâtiment, j'ai respiré différentes poussières d'amiante et de mâchefer. Etant fumeur, au moment où l'on m'a diagnostiqué mon cancer des poumons, il a été facile pour la médecine du travail de cacher toutes les saloperies inhalées sur les chantiers derrière la cigarette. J'ai donc obtenu l'Allocation d'Adulte Handicapé puisque la sécurité sociale n'a pas voulu me reconnaître invalide. C'est l'assistante sociale de l'hôpital qui m'a aidé à faire les démarches pour obtenir ce statut. Aujourd'hui, au bout de huit ans, deux ans de traitement très lourd et une ablation d'une partie des poumons, j'ai reçu une lettre m'informant que je n'étais plus travailleur handicapé qu'à 50 %, ce qui a eu pour conséquence de m'enlever le versement de mon allocation. C'est à ce moment que la galère administrative commence. Je me rends à la CAF avec le courrier de la

MDPH (Maison Départementale pour les Personnes Handicapées) pour faire valoir mes droits au RSA (Revenu de Solidarité Active) et là, on me dit que mon courrier n'est pas valable parce que ce n'est pas la MDPH qui l'a envoyé directement à la CAF. Ca veut dire quoi, que pour la CAF je ne suis pas digne de confiance ? J'ai eu le sentiment d'être pris pour un escroc, pourquoi mon papier ne serait pas bon ? On nous prend pour des voleurs alors qu'on souhaite juste faire valoir nos droits ! Alors, forcément le ton est monté et là, on me dit que si je ne me calme pas, on va m'interdire l'accès à l'accueil de la CAF. Mais de quel droit peut-on vous interdire l'accès à un service public, à un droit, sous prétexte que vous êtes mécontent du service ? Tout doit-il être lisse, propre, alors que les difficultés s'accumulent pour beaucoup de français ? Pendant ce temps, ma banque me facture des agios exorbitants puisque je n'ai plus de



NE PAS SE TROMPER DE COUPABLES...

rentrée d'argent. Il faut bien que je mange ! Qui va les payer ? Actuellement, je suis en attente de l'instruction de mon dossier RSA, cela fait un mois et demi que je n'ai plus de revenu. Je n'ai plus de souffle à cause de l'opération et de la maladie, de plus, je ne peux plus aller au soleil à cause de la chimiothérapie lourde que j'ai subie et on vient de me découvrir une maladie cardiaque sérieuse. J'ai bien fait une formation d'agent d'accueil mais il semble que je ne sois pas assez blonde pour ce type de poste...

Alain ANDRE

LETTRE POUR L'ÊTRE — ATELIER D'ECRITURE ECLERC

L'atelier DECLIC : Discuter, Ecrire, Lire, Communiquer

Pourquoi je suis là ?

Je suis très heureuse d'être là pour enrichir mon vocabulaire et connaître des personnes différentes. Ici on a créé un groupe pour partager nos problèmes, nos idées, nos sentiments et pour oublier la routine quotidienne.

Quand je retourne à la maison, je suis fière et je me sens en forme avec mes enfants.

Ici on casse la routine et le plus important c'est qu'on a trouvé une personne qui nous aide à apprendre le français avec gentillesse et sourire, vraiment je la remercie ! F.

Ouah !

Ouah ! Je me dis dans ma tête !

Après des années de recherche... ouah ! il est là l'atelier DECLIC*.

J'arrive et ça marche doucement mais bien.

Le sourire de Dominique et la gentillesse de toutes les personnes

Ça me fait plaisir de venir et revenir à l'atelier DECLIC !!!

Avec mes copines je commence à écrire, faire des phrases, on partage, on s'amuse et on apprend !

J'aime venir là.

C'est cool !

C'est mon choix.

M.

Le Panais

Légume racine de couleur blanche ou jaunâtre, le panais était déjà cultivé au moyen âge, dans les monastères. Détrôné par la pomme de terre, il revient dans nos assiettes grâce à des jardiniers et cuisiniers amateurs de légumes anciens. Peu calorique, riche en vitamines et minéraux (potassium), le panais est une bonne source de fibres. Sa saveur

est douce et sucrée; il se consomme cru (râpé) ou cuit (10 minutes). On



peut alors l'accommoder en soupe,

purée, gratin, à la poêle, en pot-au-feu... Il se marie bien avec d'autres légumes (carottes, pommes de terre, oignons...) et accompagne viandes ou poissons. Côté jardin: cette plante réclame une terre fertile et bien ameublée. Le semis se fait au printemps, le ramassage à l'automne (il peut être conservé dans du sable).

Christiane BERTRAND

SOCIÉTÉ

Le centre de loisirs du Dévorah

Ouvert depuis Septembre 2015, il est géré par la Sauvagegarde de l'enfance (ADSEA 01). Il se situe au 199, rue du 14 Juillet 1789. Souhaitant découvrir cette structure, je remercie sa directrice, Madame Nora BEN DAOUDI d'avoir bien voulu m'accueillir.

Christiane BERTRAND :

« Est-ce qu'un centre de loisirs existait déjà ? »

Nora BEN DAOUDI : « Oui, il était accolé à l'école maternelle DAUDET ; il ne comprenait qu'une salle



d'activités. Sur plusieurs années, la ville de Bourg-en Bresse a élaboré ce projet, au sein d'un quartier en pleine expansion démographique.

C. B : « Pouvez-vous nous parler des matériaux utilisés pour ces locaux ? »

N. B : « Les matériaux sont naturels (ossature bois avec mur intérieur en

brique de terre ; l'isolant est de la laine de bois). Les locaux sont clairs, agréables, spacieux et fonctionnels. Le bâtiment comprend une grande salle polyvalente, une cuisine, et trois salles d'activités adaptées aux âges des enfants.

C. B : « Quel âge ont les enfants accueillis, et quels sont les horaires ? »

N. B : « Les enfants ont de 3 à 11 ans. En période scolaire, c'est un accueil en périscolaire : de 7h30 à 8h30 et de 16h à 18h15 ; et le mercredi, de 11h45 à 18h.

Pendant les vacances, ce peut être un accueil à la journée : de 8h à 18h (17h30 le vendredi).

Les familles peuvent être accueillies du lundi au vendredi de 16h à 18h (Tel : 06 88 82 43 79)

C. B : « Quelles sont les activités ? »



N. B : « Elles sont nombreuses et variées ; certaines rentrent dans le cadre de projets. On part de l'envie des enfants et des animateurs. Les activités sont manuelles, culturelles, et sportives.

Leur but est d'accompagner l'enfant dans sa conquête de l'autonomie et d'être acteur dans la vie du centre.

C. B : « Combien de personnes travaillent dans ce centre de loisirs ? »

N. B : « L'équipe comprend une directrice, 4 animateurs permanents plus 1 autre animateur pour le mercredi et les vacances. Une assistante socio-éducative s'occupe de l'entretien des locaux.

Christiane BERTRAND

« Je finis par habiter au Pré Neuf. »

Né en 1970 dans le deuxième arrondissement de Lyon, j'ai effectué ma scolarité à Meyzieu jusqu'à 11 ans. Puis, je suis mon père qui s'installe à Loyettes avec mes 2 frères et ma sœur pour nous éloigner de la délinquance qui a agrippé mon grand frère resté à Lyon. Je suis alors scolarisé à Pont de Chéruy. Ma scolarité, compliquée par les relations difficiles que j'entretiens avec mon père, ne m'empêche pas d'obtenir un CAP en électrotechnique. Puis, mon frère jumeau et moi partons travailler à Chambéry où nous sommes accueillis dans un foyer d'hébergement. Je trouve rapidement du travail comme électricien.

Ensuite, je change d'emploi pour un autre dans une usine de plats cuisinés qui me permet de bien gagner ma vie. Malheureusement, le décès

de mon frère lyonnais tombé dans le banditisme nous contraint à revenir vivre près de mon père en 1992 après un petit passage de quelques mois à Lyon. Je travaille dans une usine de plastique pendant 6 mois avant de tomber dans une profonde dépression en

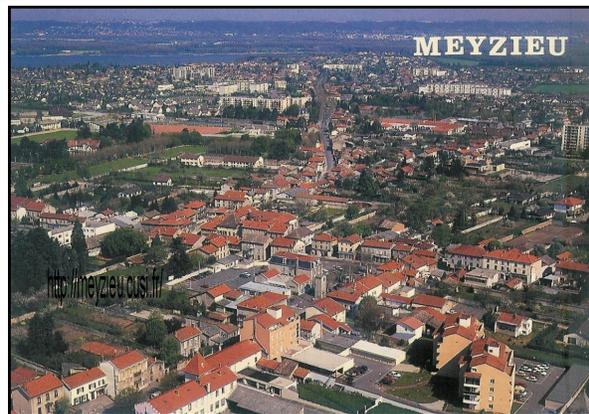


1994. Je suis ainsi hospitalisé jusqu'en 2000. Mon frère jumeau m'invite alors à venir vivre chez lui à Bourg-en-Bresse. Puis en 2001, je prends une chambre au foyer ADOMA et de nouveau je tombe dans une grave dépression nerveuse jusqu'en 2002. Après bien des allers et retours entre l'hôpital et le foyer jusqu'en 2012, je finis par habiter au Pré Neuf encore aujourd'hui. D'hébergements collectifs à la co-location, j'ai fini par réussir à vivre seul dans mon appartement.. Après, je suis venu au

centre social demander des renseignements à Vincent qui m'a proposé de devenir bénévole au café « Chez Amédée ». Depuis, je participe à différents

groupes de travail et je peins à l'atelier CESAME tous les mercredis.. Si récemment je me suis cassé le coude lors d'une chute, je compte bien revenir rapidement participer à la vie de l'association.

Djamel.



Directeur de publication :

Président :

Jean-Louis RENAUD

Association CESAME

57, avenue Amédée Mercier

01 000 Bourg-en-Bresse

Tel : 04 74 52 10 02

Comité de rédaction :

Christiane BERTRAND

Vincent CURELY

Vitor DASILVA GONCALVES

Dominique LEPETIT

Michelle MARCHAND

Chantal NECTOUX

Michelle REBOULET

Jean-Louis RENAUD

Alain RUDE

Dépôt légal de décembre 2007

Imprimé à 2 000 exemplaires

à l'imprimerie du centre

3 numéros /an

Janvier

Mai

Octobre

Gratuit

Ce journal est financé par :



Petit divertissement

Quand Koko le concasseur de cacao s'aperçut que Kiki la cocotte avait reçu du marquis caracant, caduc et cacochyme un coquet caraco kaki à col caracul, Koko le concasseur de cacao

conclut : « Je clos mon caquet, je suis cocu »

Michèle MARCHAND

Cacochyme = mauvaise santé

Caracul = mouton